

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 47 (1989)
Heft: 2

Artikel: Les parcs technologiques (et les centres d'incubation d'entreprises) : une contribution à la stratégie du développement économique régional
Autor: Fiedler, Heinz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les parcs technologiques (et les centres d'incubation d'entreprises): une contribution à la stratégie du développement économique régional

Heinz Fiedler,
*Conseiller du Sénateur berlinois,
du Département des Finances,
Animateur du parc technologique de Berlin (BIG)*

J'aimerais faire deux remarques en guise de préambule.

Tout d'abord, au niveau du langage, j'utilise de préférence le terme américain de **CENTRE D'INCUBATION D'ENTREPRISES**, même s'il ne recouvre pas tous les aspects possible de développement.

Ensuite, je me permets de présenter les parcs technologiques en Allemagne, alors que je suis un représentant du Département des finances de la Ville de Berlin, parce que j'ai été le cofondateur du premier parc allemand, le **BIG** de Berlin.

BREF HISTORIQUE

Les premières approches systématiques des centres d'incubation ont eu lieu en Allemagne à partir de 1978. Le premier centre a été mis en service en 1983; et depuis lors, 6'200 emplois ont été créés dans les 59 centres existant à ce jour, auxquels il faut ajouter 900 emplois créés dans des entreprises qui ont été lancées par les centres mais qui les ont quittés.

Ce qui me paraît plus significatif et plus réjouissant, c'est le taux d'échec que nous estimons inférieur à 7%, car ce chiffre est plus bas que dans la sphère habituelle des entreprises.

Dernier point statistique enfin: le taux d'accroissement des entreprises et des emplois au sein de ces entreprises est largement supérieur au taux d'accroissement des centres eux-mêmes. On assiste donc déjà à un développement qui engendre des emplois et une certaine richesse locale dans les communautés où ces centres sont établis.

ASPECT REGIONAL DES CENTRES D'INCUBATION

D'un côté, il est essentiel de «penser européen» de nos jours. Quand on évoque les entreprises de haute technologie —bien que l'économie de la République fédérale allemande

soit vaste, elle ne l'est pas suffisamment pour les firmes de haute technologie — on doit les placer dans leur dimension européenne, je dirais même dans leur dimension *au moins* européenne.

Mais d'un autre côté, il est indispensable de penser de manière très régionale, parce qu'il faut concentrer toute son activité sur le potentiel qui peut être prélevé là où une nouvelle entreprise démarre.

DANS QUEL BUT CES CENTRES SONT-ILS FAITS?

Je vois au moins deux raisons. La première est de permettre une prévision du développement, et de tenter de concrétiser cette prévision. La seconde, qui mérite aussi qu'on dépense énergie et argent pour sa réussite, est d'apporter un support à des industries régionales dans le but de les développer.

Ces définitions s'adaptent à des centres d'incubation aussi bien en Allemagne que dans le reste de l'Europe. Ces centres prennent leurs racines dans le territoire régional et se développent en même temps le plan international.

Quel que soit le statut et la définition du centre — centre d'incubation d'entreprises, parc scientifique, parc technologique, centre pour l'industrie locale — il est établi que c'est toujours la dimension régionale, les potentialités locales qui constituent le point de départ et le point d'appui.

En Allemagne, la plupart de ces activités ont été fortement influencées par des mesures politiques. Ce sont des politiciens ou des organisations politiques qui ont été à l'origine de ces initiatives. Mais actuellement, la tendance générale se dirige plutôt vers le monde des affaires. Je crois que c'est une véritable chance pour son développement à long terme, car si la sphère politique devait faire cavalier seul, les centres n'auraient évidemment pas grand avenir.

CONCLUSIONS

Il est difficile de parler de véritable expérience, après seulement cinq ans d'activités. Parler du succès ou de l'échec d'une entreprise paraît prématuré.

Ce qui est certain, c'est qu'il faut donner de l'importance aux potentialités locales, comme je viens de le mentionner. Il s'agit d'analyser les possibilités de recherches dans les domaines de l'industrie, de l'éducation, de la vie culturelle d'une cité, afin de construire un modèle qui favorise ces possibilités et qui apporte son soutien au développement local.

Lorsqu'on projette un tel centre, il est rare de pouvoir s'en tenir une fois pour toutes aux idées de base. Il est bien entendu souhaitable de faire préalablement une solide analyse des besoins et de la faisabilité d'un parc technologique; mais les variables s'accumulant jour-nellement comme dans toute entreprise, les données de bases se trouvent modifiées. Il est donc très important d'acquérir ou de conserver une grande souplesse au cours du développement du parc, pour tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités.

J'insiste sur la notion de **réseau régional** : le centre d'incubation d'entreprises devrait être le point focal du réseau régional. Le réseau devrait inclure l'ensemble de toutes les activités possibles et devrait d'ailleurs être lui-même étendu en permanence. Les centres installés en Allemagne ont apporté la preuve qu'ils influencent positivement le développement économique régional. Ils sont en mesure de modifier l'image de marque d'une ville ou d'une région et de créer des possibilités d'emplois.

Il ne faut pas croire que les retombées se limitent à un groupe restreint d'entreprises privilégiées, situées à un endroit précis, à un moment précis. C'est un **climat d'affaires** très positif qui s'en dégage, qui est peut-être plus important qu'un quelconque support financier ou que n'importe quelle mesure destinée à stimuler le développement économique.

N'oublions pas que l'implantation de tels centres d'incubation ont forcément des retombées à long terme. Ils ne sont pas destinés à provoquer des succès foudroyants à court terme, quand bien même des résultats rapides peuvent être escomptés.

Les centres d'incubation ne sont pas la panacée universelle. Les difficultés agricoles de la Communauté européenne ou la crise de l'emploi de certaines villes ne pourront être ainsi résolues. Les centres ne sont que des solutions partielles à un certain nombre de préoccupations.

Le marché qui s'ouvre aux centres d'incubation d'entreprises, c'est au moins celui de l'Europe; il serait même mieux de s'emparer du monde.

CENTRES D'INCUBATION D'ENTREPRISES EN TANT QUE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

- 1. Situation en République Fédérale d'Allemagne**
- 2. «Historique» de l'incubation d'entreprises**
- 3. Types de centres et de développements**
- 4. Expérience et développement futur**

1. Centres d'incubation d'entreprises et parcs technologiques en République Fédérale d'Allemagne

Centres technologiques (situation: *Novembre 1987*)

58 centres en activité

6 centres en projet/construction

Capacité en incubateurs d'entreprises:

- 235'000m²: pour les entreprises
- 11'000m²: pour services en commun
- 60'000m²: pour la recherche

6'200 emplois répartis dans 900 entreprises technologiques (source: *Weidler Buchverlag Berlin 1988*)

2. « Historique » de l'incubation d'entreprises en République Fédérale d'Allemagne

- 1978-81: Première approche systématique pour stimuler la création et le développement de nouvelles entreprises technologiques (travaux de recherche, séminaires, conférences, cours de formation, programme de soutien financier, etc).
- 1983: Premier Centre d'incubation d'entreprise réservé à des entreprises technologiques (BIG, Berlin).
- 1983-88: Quatre ans et demi d'incubation d'entreprises:
 - 900 entreprises dans des centres incubateurs et des parcs technologiques
 - 530 démarrages d'entreprises
 - 470 autres entreprises technologiques
 - 6'200 emplois créés
 - 3'000 dans des entreprises en démarrage
 - 3'200 dans d'autres entreprises technologiques
 - et 80 entreprises lancées (ayant quitté les incubateurs), créant quelque 900 emplois de plus
 - taux d'échec inférieur à 7% (estimation)
 - bon taux de croissance en quatre années: le nombre d'entreprises et d'emplois ayant augmenté d'un facteur 8

Année de de création des centres	Nombre de démarrages par centre	Nombre d'emploi par centre	Nombre d'emploi par démarrage
1983/84	22,0	288	7,1
1985	13,7	101	4,9
1986	8,6	50	3,9
1987	2,8	39	3,2*

Développement des centres, entreprises, emplois et surfaces en leasing

- 7'100 emplois (y.c. entreprises lancées)
- 6'200 emplois
- 306'000 m²
- 980 entreprises (y.c. entreprises lancées)
- 900 entreprises
- 58 centres
- emplois
- m² x 1'000
- entreprises
- centres

3. Types de centres et de développements

Divers types d'initiatives:

- centres industriels et commerciaux
- centres d'incubation d'entreprises
 - réservés à des entreprises technologiques
 - pour toutes sortes d'industries (locales)
- parcs technologiques ou scientifiques
 - avec ou sans centre d'incubation d'entreprises

Exemples:

- Centre industriel — centre technologique (Augsburg)
- investissement immobilier — parc d'entreprises — centre technologique (Stuttgart)
- centre d'incubation d'entreprises (démarrages d'entreprises technologiques) — parc technologique/scientifique (Dortmund, Berlin, Brème)
- centre de recherche (sans production) — parc scientifique (Heidelberg)

Politiques et économie

- presque tous les centres ont été créés par des institutions gouvernementales (régionales)
- tendance actuelle (?): orientation commerciale en:
 - attirant des investisseurs privés (entreprises de services, de conseil, immobilières, bancaires, industrielles)
 - privatisation des fonctions de gestion des centres (services de bureau, marketing, gestion générale des centres).

4. Expérience et développement futur

Il n'existe pas de modèle ou de formule à succès. Il s'agit de:

- Créer un potentiel régional/local (recherche, formation, industrie, terrains, attraits, etc).
- Saisir au vol les nouvelles opportunités (non prévues dans le business-plan des centres).
- Créer et développer en le restructurant en permanence un réseau local/régional.
Chaque localité ou région doit avoir son approche propre.

Les Centres d'incubation d'entreprises ont:

- positivement influencé le développement économique régional (industrie, structure, image, emplois)
- créé une base effective pour le démarrage et le développement d'entreprises.

Les Centres d'incubation d'entreprises sont plus qu'une simple agence de services pour des entreprises locataires et un propriétaire gérant: ils créent un «climat d'entreprise» positif et un réseau de soutien commercial.

Les Centres d'incubation d'entreprises doivent intégrer des intérêts différents:

- du point de vue économique: des services concrets et efficaces pour les entreprises locataires (services en commun de bureau, sécurité, conseil aux entreprises, etc)
- du point de vue économique: divers aspects de recherche, technologie et politique économique (locale, régionale, nationale).

Les Centres d'incubation d'entreprises doivent définir clairement leurs objectifs et leurs tâches en fonction des intérêts de tous les groupes impliqués, en étant ouverts en permanence aux changements.

Mesures à prendre pour le développement de Centres d'incubation d'entreprises en Allemagne:

- le mécanisme de financement des entreprises doit être amélioré: capital-risque, gestion, capital de lancement, programmes de soutien gouvernementaux,
- le réseau national des Centres d'incubation d'entreprises et des parcs technologiques doit être renforcé: Association des centres technologiques et d'incubation d'entreprises.

Les incubateurs d'entreprises et les parcs technologiques viennent juste de commencer à utiliser leur potentiel de développement économique.

Ce qui est primordial pour le développement des Centres d'incubation d'entreprises et des Parcs scientifiques, ce sont les relations internationales:

Le marché, c'est l'Europe et le Monde!